

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 décembre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 598)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 370

présenté par  
le Gouvernement

-----

**ARTICLE 27****ÉTAT B****Mission « Engagements financiers de l'État »**

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs)	0	0
Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs)	700 000 000	0
Épargne	0	0
Dotation du Mécanisme européen de stabilité	0	0
Augmentation de capital de la Banque européenne d'investissement	0	0
Fonds de soutien relatif aux prêts et contrats financiers structurés à risque	0	0
Amortissement de la dette de l'État liée à la covid-19 (ligne supprimée)	0	0
<b>TOTAUX</b>	700 000 000	0
<b>SOLDE</b>	700 000 000	

## II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs)	0	0
Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs)	700 000 000	0
Épargne	0	0
Dotation du Mécanisme européen de stabilité	0	0
Augmentation de capital de la Banque européenne d'investissement	0	0
Fonds de soutien relatif aux prêts et contrats financiers structurés à risque	0	0
Amortissement de la dette de l'État liée à la covid-19 (ligne supprimée)	6 586 486 312	0
<b>TOTAUX</b>	7 286 486 312	0
<b>SOLDE</b>	7 286 486 312	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à rétablir les crédits de la mission « Engagements financiers de l'État » tels qu'issus de la première lecture à l'Assemblée nationale ; à ce titre, il rétablit notamment les crédits du programme 114 « Appels en garantie de l'État » (+700 M€ en AE et CP au titre de l'amendement II-442) et les crédits du programme 369 « Amortissement de la dette de l'État liée à la covid-19 » (+6 586,5 M€ en CP au titre de l'amendement II-443).